

Edito



Chers (es) administrés (es),

Pour cette première « newsletter », il nous semble incontournable de vous parler des investissements municipaux. Après la fin des travaux de sauvegarde du château, l'année 2016 a vu débuter des travaux absolument nécessaires : la requalification des traverses d'agglomération. Ces travaux concernent les routes départementales 5 (avenue de la République) et 305 (du pont des Remparts au château). Outre la réfection de la chaussée et la sécurité des piétons, ils visent à l'amélioration des réseaux (eau potable, assainissement, eaux pluviales, enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques). Cette opération va se dérouler sur 4 années, de 2016 à 2020. Cette durée s'explique par le souci de ne pas gêner la saison touristique, en arrêtant les travaux chaque année fin avril pour les redémarrer fin septembre. Le coût prévisionnel de ces travaux est de 3,3 millions d'euros, avec un appui des financements de l'État, de la Région et du Département.

Par ailleurs, un projet de parking est prévu sous la cité scolaire, pour un montant de 1,2 millions d'euros. Il doit permettre de sécuriser l'aire de retournement des cars, mais aussi d'augmenter le nombre de places de parkings sur la commune, bien utiles en haute saison. Tous ces travaux sont indispensables. La commune a toujours privilégié l'investissement, seul moteur de l'économie locale. Conformément aux engagements de l'équipe municipale, ces différentes opérations sont réalisées sans modifier le niveau de la dette et bien-sûr sans augmenter les impôts.

Jean-Roger DURAND, Maire de Largentière

Voeux 2017

Le jeudi 12 janvier 2017, la Mairie rassemblait l'ensemble des membres du personnel communal, actifs et retraités, élus et membres du C.C.A.S.

« C'est toujours un réel plaisir de se retrouver en début d'année à l'occasion des vœux » déclare Bernard BOYER, secrétaire de mairie, avant de poursuivre sur les faits marquants de 2016 :

- Avancement d'échelon pour 10 agents titulaires,
- Stage de jeunes scolaires au secrétariat de mairie ou au SMJ,
- Charges du personnel s'élevant à 578 891 €, en nette diminution par rapport à 2015, puisque les charges de personnel s'élevaient à 705 674 €. Une conséquence du transfert de la compétence « jeunesse » à la Communauté de Communes du Val de Ligne, effective depuis le 1^{er} janvier 2016.
- Rappel aux agents que pour accélérer leur déroulement de carrière, ils ne doivent pas hésiter à se former, à passer les concours ou les examens professionnels.

Bernard BOYER a terminé son allocution par ces mots : « En mon nom et au nom de l'ensemble du personnel, je remercie vivement

M. DURAND et ses collègues du conseil municipal d'être toujours à l'écoute des agents et d'avoir, dans un contexte financier assez contraint, la volonté de valoriser l'engagement des agents et de faciliter leur déroulement de carrière ».

Ce n'est pas sans une certaine émotion qu'il a annoncé son départ à la retraite, sous une nuée de confettis. M. Durand a également tenu à remercier tous les personnels pour le travail effectué.

La soirée s'est terminée autour du pot de l'amitié.



Des logements plus attractifs pour notre coeur de ville



En 2017, la communauté de communes du Val de Ligne va lancer une **OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat)** sur son territoire. Celle-ci va permettre aux propriétaires privés de bénéficier du concours financier de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et des collectivités locales pour leurs travaux de rénovation, avec un panel d'aides plus conséquent que les aides habituelles. Le but est d'accroître la qualité et le confort des logements, pour un cadre de vie plus attractif.

Menée dans le cadre du projet de « revitalisation du centre-bourg et de développement du territoire », cette opération prévoit une **action renforcée sur le centre ancien de Largentière**. C'est pourquoi notre commune va y apporter son concours financier (plus de 270 000€ sur 6 ans prévus), aux côtés du Val de Ligne et de l'Etat.

Qu'est-ce qu'une OPAH ? C'est un dispositif d'aide qui permet d'apporter des subventions aux propriétaires privés, occupant leur

logement (sous conditions) ou bien bailleurs pour qu'ils réalisent des travaux d'amélioration de leurs logements. Les propriétaires sont également conseillés et accompagnés dans leurs projets de travaux, grâce à un opérateur missionné sur le terrain. Celui-ci peut donner des conseils techniques, aider à connaître les aides auxquelles on a droit, aider à monter un plan de financement et un dossier de subvention.

Quels logements seront concernés par l'OPAH ? Les résidences principales occupées par leurs propriétaires ou bien celles destinées à être louées ou mises en location après travaux.

Quels types de travaux sont financés ? Les performances énergétiques du logement (bailleurs ou occupants) et pour les propriétaires occupants, les travaux d'adaptation (handicap, maintien à domicile). Le but est aussi de remettre en location les logements inoccupés, notamment dans les centres anciens, et de trouver des solutions pour les habitations très dégradées.

Mise en place prévue courant 2017 sur les 11 communes du Val de Ligne et sur le centre-bourg de Largentière : une information sera donnée pour son lancement.

Bilan de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine

2016 a été pour l'association une année positive. Elle a pu accueillir de nombreux visiteurs à son exposition « 2000 ans d'histoire » pendant l'été ainsi que lors des journées du patrimoine en septembre.

L'exposition a été enrichie de nouveaux panneaux racontant l'histoire de notre cité. Un large public a ainsi pu apprécier les explications de la vie de la ville au fil des siècles.

Grâce à l'initiative de la Présidente Madame Josette MIRABEL, une visite du Musée d'Alba la Romaine a été organisée, ainsi qu'une rencontre très intéressante avec un lithographe, sans oublier la conférence de géologie « Roches et Paysages d'Ardèche ».

Si vous aimez l'histoire, l'association sera ravie de vous compter parmi ses membres.



Elles Hips, au rythme des danses orientales et fusion



L'Association Elles Hips a vu le jour durant l'été 2015 dans le but de promouvoir les danses du monde.

Emilie, professeur de danse, propose des cours de danse orientale égyptienne pour les enfants et adultes. Sur Largentière, les cours ont lieu les mercredis au Gymnase d'Aubesson, de 17h30 à 18h30 pour les enfants, et de 19h à 21h30 pour les adultes, avec un cours débutants et un cours avancés. Pour la saison 2016/2017, l'association Elles Hips compte 52 adhérents dont 6 enfants et 17 adultes assistant aux cours sur Largentière.

Loin des clichés de la « danse du ventre », Emilie propose de découvrir une danse sensible, raffinée et moderne. La danse orientale ne se limite pas aux mouvements des hanches, elle procure un bienfait pour le corps entier et aussi l'esprit.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de l'association :

<http://fusionorientale.wix.com/elles-hips>

Coordonnées : 06.74.50.71.12 / mail : elles.hips@gmail.com

Les Restos du Cœur



Depuis le 1^{er} décembre 2016, les Restos du Cœur de Largentière sont installés dans de nouveaux locaux à la Prade, mis à disposition par la Communauté de Communes du Val de Ligne.

L'aide alimentaire reste l'activité de base (tous les jeudis de 13h30 à 16h et tous les vendredis de 8h30 à 11h) : à ce jour, y sont accueillis 280 personnes et 7 bébés.

Dans le but de lutter contre toute forme d'exclusion et afin de favoriser l'égalité des chances, les Restos du Cœur s'efforcent de favoriser, pour les personnes accueillies, l'accès à la langue française orale et écrite ainsi qu'un accès à internet (tous les lundis de 13h30 à 16h30). C'est l'une des missions sociales des Restos, un des aspects de l'aide à la personne.

Passeports biométriques

La Mairie de Largentière vous informe que depuis le 1^{er} janvier 2017, elle est en mesure de prendre les demandes de passeports biométriques **uniquement les mercredis sur rendez-vous**. Si ce jour ne convient pas, merci de bien vouloir vous orienter vers les autres dispositifs de recueil, à savoir :

- Aubenas (04 75 87 81 00)
- Vals les Bains (04 75 37 42 08)
- Thueyts (04 75 36 41 08)
- Le Teil (04 75 49 63 20)
- Privas (04 75 64 06 44)
- Bourg St Andéol (04 75 54 85 00)

pour ne nommer que les stations à proximité !

Retrouvez toute l'actualité de Largentière sur www.largentiere.fr



Rédaction

Directeur de la Publication : Jean-Roger Durand

Conception et rédaction : Mairie de Largentière

Impression : Mairie de Largentière

Crédits photos : Mairie de Largentière, Elles Hips